

CN D

Formation à la médiation

Accompagner des spectateurs

Module #1

8 > 11.10.2024

Formation à la médiation 2024-2025

Pour encourager la médiation de la danse auprès de tous les publics, le CN D propose un cycle de formations ouvertes aux professionnels. Organisées en 6 modules, les formations articulent apports théoriques et pratiques, méthodologies et outils.

Savoir construire des parcours d'EAC et des projets de médiation, faire vivre des expériences de spectateur, partager pratiques et histoires de danse, découvrir et inventer des outils de médiation, animer des médiations adaptées aux différents publics, telles sont les compétences socles de la formation. Les six modules se complètent et peuvent être abordés successivement ou séparément.

Formation en six modules

Module #1 – 8 > 11.10.2024

Accompagner des spectateurs

Module #2 – 10 > 13.12.2024

Publics singuliers, médiations situées

Module #3 – 4 > 7.02.2025

Histoires mêlées

Module #4 – 4 > 7.03.2025

Construire un parcours

Module #5 – 22 > 25.04.2025

Animer une médiation

Module #6 – 1 > 4.07.2025

Outils pour la médiation

Public

Artistes, enseignants, médiateurs culturels au sein d'une collectivité, une association ou une structure culturelle, chargés des relations avec les publics, acteurs du champ social, sanitaire ou judiciaire, porteurs de projets impliqués dans l'éducation artistique et culturelle.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Nous vous invitons à contacter Karen Millot (voir contacts et informations) afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Pas de prérequis.

Effectif : 20 stagiaires maximum

Lieu de la formation

Centre national de la danse 1 rue Victor Hugo 93507 Pantin

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite

Coût pédagogique (par module)

€ 480 (prise en charge)

€ 150 (pour les professionnels ne pouvant pas bénéficier d'une prise en charge)

Possibilité de prise en charge, dans le cadre de la formation professionnelle continue, par votre employeur ou sur des fonds publics ou mutualisés (opérateurs de compétence, France travail, Transitions pro, régions par exemple), en application du livre III de la sixième partie du Code du Travail. Une convention de formation professionnelle continue sera établie entre le CN D et le partenaire financier.

Modalités d'inscription

Télécharger le bulletin d'inscription et le retourner accompagné d'un CV au plus tard 15 jours avant chaque début de formation à karen.millot@cnd.fr.

Pour une prise en charge, veuillez prévoir un délai plus long et vous adresser au contact administratif pour vous aider à établir votre dossier de demande (AFDAS, France travail, Adami...).

Les dossiers sont étudiés par ordre d'arrivée et selon la cohérence du parcours dans le cas où il y a des prérequis. Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

Modalités d'évaluation

Un principe d'évaluation continue est mis en œuvre tout au long de la formation. En fin de formation, un bilan collectif est effectué avec les stagiaires permettant l'auto-évaluation par chaque stagiaire sur le développement de ses compétences et l'analyse des acquis collectifs et individuels.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue de la formation.

Un questionnaire de satisfaction est envoyé aux stagiaires après le stage.

Contacts et informations

Karen Millot

Chargée de coordination

+33 (0)1 41 83 98 78

karen.millot@cnd.fr

Module #1

Accompagner des spectateurs

8 > 11.10.2024

10:00 > 17:00

Comment aborder une œuvre ? Comment activer une réflexion individuelle ou collective sur et autour des spectacles ? Comment lier son propre vécu de spectateur à l'accompagnement d'un groupe ? En travaillant sur des œuvres relevant de l'histoire de la danse et de la création contemporaine, cette formation apporte des outils pluriels d'analyse au service d'une relation à l'œuvre sensible, sensorielle et réflexive. Des trames d'analyse d'œuvres et différentes modalités de médiation nourriront les expérimentations pratiques pour, en fin de formation, inviter les stagiaires à inventer leurs propres manières d'interroger les œuvres et de les partager.

Objectifs

- Connaître et s'appropriier des outils d'analyse d'œuvres ;
- Découvrir et expérimenter différentes approches sensibles et réflexives d'analyse d'œuvres, pour pouvoir les remobiliser ;
- Savoir concevoir des protocoles de médiation d'une œuvre chorégraphique.

Durée de la formation

Durée totale : 24 heures

Dates et horaires : du mardi 8 au vendredi 11 octobre, tous les jours de 10:00 à 13:00 et de 14:00 à 17:00

Programme

Les quatre journées vont comprendre des temps d'apports théoriques, de pratique, de mise en jeu, d'analyse et de réflexion.

Jour #1 – Analyser une œuvre

Analyser une œuvre : les courants, des outils – par Philippe Guisgand, professeur des universités

Jour #2 – Analyser une œuvre / Écrire la danse

Analyser une œuvre : les courants, des outils (suite) – par Philippe Guisgand

Entrer dans une œuvre chorégraphique par l'écriture du sensible – par Joël Kérouanton, écrivain et artiste-médiateur

Jour #3 – Faire médiation

Inventer des formes de médiation aux œuvres - par Marie Quiblier, enseignante chercheuse

Jour #4 – Rencontrer

Inventer des formes de médiation aux œuvres (suite) – par Marie Quiblier

Intervenants

Philippe Guisgand

Philippe Guisgand est professeur en danse à l'Université de Lille. Il est chercheur au Centre d'étude des arts contemporains et a dirigé, entre 2013 et 2018, le programme « Dialogues entre art et recherche ». Il est concepteur d'une voie d'analyse chorégraphique au sein de laquelle il a développé un parti pris kinésique original. Il conçoit et utilise les outils de l'analyse d'œuvres chorégraphiques à des fins d'accompagnement dans leurs créations de chorégraphes émergents. Il a publié aux éditions du CN D avec Isabelle Ginot : *Analyser les œuvres en danse. Partitions pour le regard* (CN D 2021).

Marie Quibilier

Docteure en histoire de l'art, Marie Quibilier a soutenu une thèse sur la reprise en danse contemporaine. De 2007 à 2018, elle travaille au Musée de la danse (Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne) en tant que responsable de la formation professionnelle et de l'action culturelle. En 2018, elle rejoint le MAGASIN des horizons (Centre national d'art contemporain de Grenoble) pour coordonner les Ateliers des horizons (formation expérimentale et pluridisciplinaire). Elle est aujourd'hui enseignante à l'Université Lyon 2 en Esthétique, histoire et analyse de la danse et intervient régulièrement auprès de structures du secteur chorégraphique.

Joël Kérouanton

Écrivain et artiste-médiateur, Joël Kérouanton assure la direction artistique de Écrire dans la ville, une « compagnie littéraire ». Lors d'ateliers d'écriture et de lecture à dimension inclusive, de temps forts comme le festival « Les spectateurices émancipé-es », ou d'extras comme les « After show » au Lieu unique à Nantes, il propose des expériences collectives interrogeant la relation des spectateurs et spectatrices avec des œuvres le plus souvent chorégraphiques. Dans ses livres, il cherche à écrire non pas sur la danse mais avec la danse.

joelkerouanton.fr

ecriredanslaville.net

Bulletin d'inscription

Formation à la médiation

Accompagner des spectateurs
Module #1 – 8 > 11.10.2024

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse : _____

Ville :

Code postal :

Mail :

Téléphone :

Numéro de sécurité sociale :

Nom et téléphone de la personne

à prévenir en cas d'urgence :

Motivation

Merci d'expliciter en quelques lignes votre motivation à participer à cette formation :

Situation professionnelle actuelle

Danseur / artiste chorégraphique

Chorégraphe

Professeur de danse

Médiateur / relations avec les publics

Chargé de mission EAC

Autre (préciser)

Pièces à joindre

– Votre CV, si vous ne l’avez pas déjà communiqué pour la saison

Pièces complémentaires à joindre dans le cadre d’une demande de prise en charge

Salarié

- Autorisation d’absence de votre responsable hiérarchique
- Accord de prise en charge du coût pédagogique

Demandeur d’emploi

- Accord de prise en charge du coût pédagogique par l’Afdas ou par France travail
- Justificatif d’inscription à France travail
- Notification de rémunération (ou non) de France travail

Profession libérale

- Accord de prise en charge du coût pédagogique de votre organisme collecteur

Déclare sur l’honneur être apte à la pratique de la danse

Retourner le bulletin d’inscription et un curriculum vitæ à karen.millot@cnd.fr avant le 24.09.2024 si vous faites une demande de prise en charge. Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

Fait à :

Le :

Signature :

Cadre réservé au CN D
Réception :